

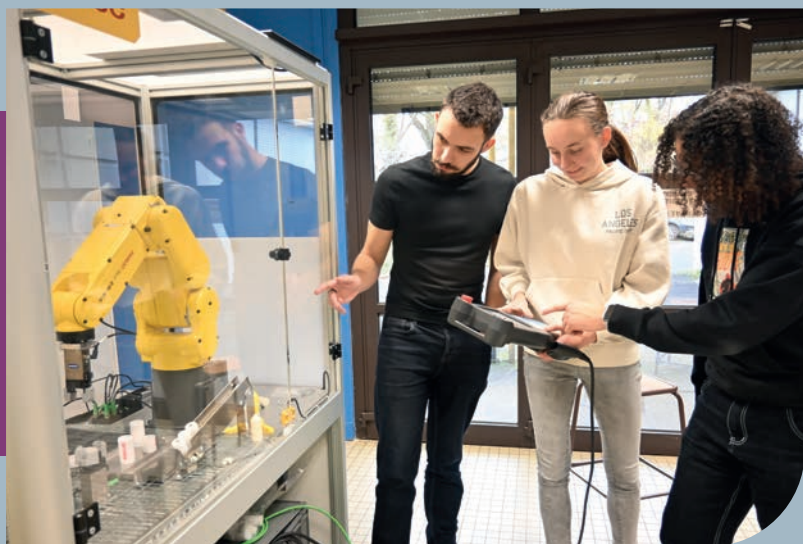
# TAXE 2026 D'APPRENTISSAGE

Participez au développement de l'IUT de Tours et soutenez la professionnalisation de vos futurs collaborateurs.

## LES ENTREPRISES AU CŒUR DE NOTRE PÉDAGOGIE

Elle sont présentes à l'IUT de Tours, aux côtés de nos usagers, à chaque étape clé de nos actions :

- Adaptation de notre offre de formation au bassin local d'emploi et aux différents métiers,
- Intervention pédagogique de plus de 300 professionnels dans l'ensemble de nos formations,
- Accueil et suivi de nos étudiants lors de stages, de projets ou d'alternance,
- Participation à nos investissements pédagogiques grâce au versement de la taxe d'apprentissage.



## Nos 6 départements

Carrières Sociales  
Génie Biologique  
Génie Électrique et Informatique Industrielle  
Gestion des Entreprises et des Administrations  
Information Communication  
Techniques de Commercialisation

## NOS FORMATIONS

L'IUT de Tours propose :

- 6 Bachelors Universitaires de Technologie
- 1 Licence professionnelle
- 1 Master de journalisme

Toutes nos formations sont accessibles en :

- ✓ Cycle initial
- ✓ Formation Continue
- ✓ Apprentissage

## Chiffres clés

2000 étudiants  
140 enseignants  
300 intervenants professionnels  
60 personnels administratifs et techniques  
21000 m<sup>2</sup> de locaux dédiés à la formation de nos étudiants

# Pourquoi choisir l'IUT de Tours pour verser votre taxe d'apprentissage ?

La taxe d'apprentissage permet de financer les dépenses de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles. Elle contribue à leur développement.

## Investissements en 2025

- Spectro UV avec régulation de température,
- Équipements audiovisuels,
- Phone box,
- Une piste pour un concours de robotique avec un suiveur de ligne.

## Projets d'investissements en 2026

- Paillasse de chimie,
- Microscopes,
- Unité de charge active,
- Matériel audiovisuel.



## COMMENT VERSER LE SOLDE DE LA TAXE ?

- 1 L'URSSAF prélève directement le solde de la Taxe d'apprentissage à compter du mois de mai via la DSN.
- 2 Les fonds sont transférés à la Caisse des Dépôts et Consignations.
- 3 Votre entreprise pourra se connecter sur **SOLTéA** afin d'indiquer à quel(s) établissement(s) et quelle(s) formation(s) elle souhaite flécher le solde de sa taxe d'apprentissage.
- 4 La caisse des Dépôts se charge des versements aux établissements désignés sur la plateforme SOLTéA.



Connectez-vous  
sur la plateforme

et choisissez l'**IUT de Tours**  
avec le code **UAI 0370770L**



**MERCI aux entreprises  
qui soutiennent l'IUT de Tours  
dans son développement.**

Besoin d'accompagnement  
dans vos démarches ?

Contactez notre référente  
Taxe d'Apprentissage  
Stéphanie RIOU  
02 47 36 75 06  
ta-iuttours@univ-tours.fr

[iut.univ-tours.fr](http://iut.univ-tours.fr)



@iutdetours